

Image not found or type unknown



L311-1 code de la consommation

Par **vollodia**, le **06/02/2014 à 23:01**

bonsoir je souhaite savoir que si ont a signé un contrat qui stipule que l'ont a payer en 10 fois 83 euro a fin de nous accordé une facilité de paiement gratuit rentre t'il dans le cadre de l'article L311-1 petit 4 du code de la consommation
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **07/02/2014 à 10:14**

Bonjour,
C'est effectivement le cas puisque la durée dépasse 90 jours, si les 10 x 83 euros expriment 10 paiements mensuels.